

## **7<sup>ème</sup> Congrès de la FNME-CGT – Clermont-Ferrand - 14 au 18 mars 2022**

### **Rapport introductif Organisation et Territorialité**

**Présenté par Sébastien SAINT GERMAIN, le 15 mars 2022**

Cher.es camarades,

Pour ce 7<sup>ème</sup> congrès, l'équipe fédérale sortante a voulu faire de la question de la vie syndicale un élément central de nos débats. Cette question n'est pas nouvelle et a déjà fait l'objet de plusieurs débats de Congrès mais de façon transverse et pas comme thème principal. Notamment lors du 6<sup>ème</sup> congrès de la FNME-CGT où un gros travail de bilan de nos organisations avait été fait. Lors de ce 6<sup>ème</sup> congrès nous avons donné, comme feuille de route, la nécessité de réinterroger chacune de nos structures sur son efficacité et de travailler des propositions dans des Conseils Généraux et au plus tard, pour ce Congrès.

Comme diront certains, ce n'est pas la structure qui fait l'activité mais bien l'activité qui doit faire la structure. Certes mais cela n'est-il pas aussi un raccourci et surtout une manière de botter en touche nos difficultés ?

La baisse de la syndicalisation CGT ainsi que notre perte d'audience récurrente au fil des élections doivent nous amener à nous poser les bonnes questions et donner un électrochoc à notre organisation, notre façon de militer, pour inverser cette tendance.

Rappelons quelques chiffres : environ 50% de syndiqués de moins en 20 ans, soit une perte de 45 000 FNI, quasi plus aucune majorité sur la représentativité dans les plus grosses entreprises de la branche et de nombreuses structures syndicales où il n'y a plus aucun dirigeant, ni collectif d'animation. Depuis le Congrès de Nantes, nous constatons une perte de 25 syndicats, non pas par choix politiques construits avec les syndiqués, mais bien parce que nous n'avons pas eu la capacité de trouver les militants nécessaires au fonctionnement de ces organisations CGT.

Pour autant, là où il y a de l'activité régulière, une présence militante de terrain, nous constatons que la CGT a la capacité de regagner en syndicalisation et en représentativité et ce dans l'ensemble des collèges. A cela, nous ne pouvons que traduire que rien n'est inéluctable et que nous devons nous recentrer sur l'essentiel, à savoir notre déploiement, la syndicalisation, la formation de nos militants et de nos syndiqués. C'est à cette condition que nous pourrions inverser cette tendance et engager des luttes gagnantes pour l'avenir.

Nous devons également pour cela trouver un équilibre entre le besoin de s'organiser en proximité géographique dans les territoires, garder des passerelles et du lien entre les différentes entreprises, du lien avec l'inter pro, du lien inter générationnel ou encore construire du lien social par le biais des œuvres sociales.

De l'autre côté, nous ne pouvons faire fi de la nécessité de travailler au périmètre des entreprises pour répondre au mieux aux préoccupations quotidiennes des salariés dans leur travail, traiter les revendications des salariés spécifiques à l'entreprise, impliquer nos syndiqués et les salariés dans les négociations, coordonner les instances revendicatives du personnel.

Il va nous falloir répondre également à une autre réalité, car les employeurs ont annoncé que les prochaines élections de représentativité seront organisées à des dates différentes d'une entreprise à une autre. Nul doute que cela est également fait pour casser la dynamique collective. Il va donc falloir être organisé au sein de la Fédération et dans tous nos syndicats pour réaliser les campagnes dans toutes les entreprises de notre champ, avec des calendriers différents et parfois en relation avec d'autres fédérations comme on vient de le vivre avec les élections au CA d'Engie.

C'est l'une des raisons pour lesquelles nos choix d'organisations et plus particulièrement la territorialité font de plus en plus souvent débat dans nos instances qu'elles soient fédérales, régionales ou locales. Nous subissons des oppositions entre l'activité dans les territoires et l'activité dans les entreprises, ceci alors même que nous n'avons pas d'autres choix que d'être organisés et de marcher sur nos deux jambes.

Le nombre de structures syndicales nous amène aussi des lourdeurs et de l'inertie dans la gestion administrative, à l'heure où le droit syndical s'est trouvé massivement amputé à la suite des ordonnances Macron.

Enfin que faire quand des structures syndicales n'existent plus que sur le papier sans aucune activité ?

L'organisation territoriale, telle que nous l'avions imaginée en son temps, souffre de ces changements dus aux décisions politiques de démantèlement de nos entreprises avec, entre autres, un découpage géographique des établissements souvent bien différent de nos structures CGT.

A cela il faut rajouter un changement sociologique profond du salariat qui nous invite à modifier certaines de nos approches.

En amont de notre congrès, et dans le cadre de sa préparation, deux pistes de réflexion sur des modifications de nos structures ont été proposées dans les écrits pour nos futures orientations, avec la possibilité d'avoir une proposition hybride. C'est cette proposition hybride que nous avons essayé de rédiger dans le cadre du document d'orientations proposé, sur la base des remontées de nos Conseils Généraux décentralisés en régions.

Ce sujet a fait débat dans beaucoup d'instances de nos syndicats et c'est une bonne chose. Ces débats doivent perdurer dans le respect de chacun avec un objectif commun : faire évoluer la situation.

Il ne faut pas éluder nos difficultés si nous voulons y répondre.

Les syndicats pourront encore à l'avenir faire évoluer leurs organisations, ce choix leur est propre, en fonction de leurs réalités et surtout des attentes et des choix des syndiqués.

Chaque évolution doit se faire dans une démarche d'échanges constructifs avec l'ensemble des mailles impactées par cette modification. Ces évolutions doivent également englober les retraités dans l'ensemble des réflexions.

Nous devons retrouver de la proximité. Trop de services et des entreprises ne voient plus la CGT. N'ayons pas peur des mots, appelons ça un désert syndical.

### **Organisation en régions : des activités déclinées et renforcées de la Fédération.**

La proposition retenue à l'issue des débats des Conseils Généraux décentralisés, et validée au CEF du 5 novembre 2021, nous oriente vers un renforcement d'activité en régions qui devra devenir une force pour notre organisation. Ce n'est ni une centralisation des lieux de décisions, ni une décentralisation de l'ensemble des activités de la Fédération.

Le périmètre régional semble être la maille la plus juste pour améliorer la coordination entre les syndicats et déployer au mieux certaines activités fédérales en lien avec les réalités de chacun.

Cela devrait renforcer les liens entre la région et le national. Les responsables d'activités déclinées et renforcées seront partie prenante dans la construction de propositions. Cela donnera plus de visibilité au local sur les activités de la Fédération et facilitera leur déploiement.

La proposition soumise à ce congrès emporte la majorité de vos suffrages à l'issue de nos travaux dans les Conseils Généraux décentralisés.

Il est donc proposé que l'activité régionale soit organisée par une coordination régionale et animée par un collectif d'animation et d'impulsion de région (CAI).

Ce CAI sera composé du responsable de la coordination régionale et des référents UFR, CFJ, Ufict et des responsables d'activités (activités sociales/protection sociale, vie syndicale, politique revendicative, garanties collectives), ainsi que des éventuels membres du CEF présents sur le périmètre pouvant être responsables d'une activité.

Les responsables d'activité seront de fait membres des collectifs fédéraux de leur activité.

Cette proposition est une étape nécessaire pour faire évoluer notre organisation afin que la Fédération soit plus proche de ses syndicats. Cela ne « rajoute pas une strate ».

Une autre question vient nous percuter : Le périmètre de nos régions doit-il resté comme nous le connaissons à ce jour ou devons-nous avoir une réflexion pour nous calquer à la décision de la Confédération ou autre ?

## **Organisation/Structure**

Sur les structures de nos syndicats, nous constatons plusieurs modèles d'organisation. Nous avons des syndicats nationaux, des syndicats d'entreprises, des syndicats sur des mailles supra-régionales, des syndicats de site et des syndicats « dits » territoriaux.

Dans certains syndicats nous retrouvons des sections syndicales qu'elles soient de site, d'entreprise, de retraité, UFICT, de secteur d'activité, sur le périmètre des UL ou des Slvie.

Dans les sections syndicales qui fonctionnent, nous constatons une réelle activité de proximité, et cela quelle que soit la maille du syndicat support. Certes la diminution du temps syndical octroyé par les employeurs nous a mis en difficulté, nous devons trouver un nouveau modèle pour réaliser le syndicalisme de proximité qui est notre ADN. Tout est question de choix et d'organisation.

Au regard de nombreuses remontées de syndicats, nous devons débattre au niveau de la fédération de la coordination au sein des entreprises.

Cela revêt un caractère essentiel dans l'animation de la vie syndicale sur le lien entre ces coordinations d'entreprises et les syndicats, afin de gagner en efficacité tant en termes de revendications, que de proximité.

Faut-il le rappeler ? Nous sommes tous des militants de la CGT et nous devons combattre tous dans le même sens. Comme nous l'entendons souvent, les syndicats sont certes souverains dans leurs décisions mais la recherche constante de coopérations, de coordinations et de solutions collectives est également la base du fédéralisme. Ces deux notions ne doivent pas entrer en confrontation.

Le CEF élu devra également décider des organisations à mettre en place pour garantir la cohérence, les liens entre les structures et préciser le rôle de chacun. Il devra notamment s'assurer que l'organisation mise en place permette aux ENN (Régie, ELD...) de disposer d'un espace pour pouvoir échanger et construire au niveau fédéral.

Nous devons absolument continuer à avoir des réflexions, voire des expérimentations afin de trouver le bon modèle qui ne sera sûrement pas identique entre tous nos syndicats.

La structure n'appartient pas aux membres dirigeants des syndicats mais bien aux syndiqués qui doivent être partie prenante dans la décision de leur organisation.

Nous devons redonner du sens à nos organisations mais aussi regagner une certaine discipline syndicale. C'est un enjeu essentiel car, quand nous perdons le fil de ce que doit être un syndicat, à savoir un lieu d'échange, de partage, de décisions collectives, de construction du revendicatif, nous perdons aussi, au fil du temps, nombre de militants et d'adhérents.

Les IRP sont un outil incontestable dans l'activité syndicale mais ce n'est pas dans les IRP que la CGT se construit, se développe, débat, réfléchit, formule des propositions, construit des initiatives et bien d'autres.

C'est bien au sein de nos structures syndicales, dans nos sections syndicales, dans nos CE de syndicats, nos UL, nos UD, nos régions et à la Fédération que nous devons construire ensemble la CGT et la faire grandir. L'organisation doit donc être la boussole incontestable de nos militants et pour cela elle doit être lisible constructive et solide.

La question de nos structures n'est donc pas un sujet anodin, car cela doit bien être le point d'accroche de nos syndiqués et leur outil au quotidien. Nos statuts, nos règles de vie sont également des repères qui doivent vivre au sein de notre organisation pour fixer les contours de notre fonctionnement et décider même lorsque nous avons des désaccords. C'est bien en redonnant du sens et en respectant l'organisation que nous arriverons à regagner des adhésions et faire de la CGT ce qu'elle doit être à savoir l'outil des salariés au quotidien pour construire des luttes gagnantes.

Avant de passer au débat nous allons faire un point sur les amendements reçus par la Commission des Ecrits.

Les syndicats ont transmis 82 amendements, dont 38 ont été retenus par la Commission de manière totale, partiel ou fusionné avec plusieurs amendements.

Bon débat, bon congrès et vive la CGT